Il n'y a rien chez toi qui serait un motif de mépris pour moi. Si tu le souhaites, je resterais sept nuits avec toi, mais si je le fais avec toi, il faudra que je le fasse avec chacune de mes épouses !

Umm Salamah (qu'Allah l'agrée) relate que lorsque le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) l'a épousée, il séjourna trois jours chez elle et lui a dit : « Il n'y a rien chez toi qui serait un motif de mépris pour moi. Si tu le souhaites, je resterais sept nuits avec toi, mais si je le fais avec toi, il faudra que je le fasse avec chacune de mes épouses ! »
[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Umm Salamah (qu'Allah l'agrée) évoque que lorsque le Prophète (sur lui la paix et le salut) l'épousa, il lui donna le choix de rester sept nuits avec elle, puis de rester autant de temps chez chacune de ses épouses. Si elle le souhaitait, elle pourrait se contenter de ses trois nuits, il partagerait alors les nuits entre ses épouses en accordant à chacune sa nuit. Cependant, avant de lui laisser le choix, il lui a dit - en vue de faciliter l'acceptation de sa demande d'excuse pour ne lui consacrer uniquement que trois nuits - : « Il n'y a rien chez toi qui serait un motif de mépris pour moi. » C'est-à-dire : ce n'est pas que tu sois méprisée ou rabaissée auprès de moi [ton mari], plutôt tu es même précieuse et chère à mes yeux. En fait, si je reprends le partage après les trois nuits, ce n'est pas dû à une imperfection chez toi, mais parce que c'est le [véritable] droit [qu'Allah t'a accordé].

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/58127